

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX H. DUMOULIN H. LEDOUX A. AIT BAHA JM. DELANNOY B. MERESSE S. PIROTTE (arrivée à 19h03) C. RIFF I. PLOUVIER A. MALABOEUF (arrivée à 18h40) F. COQUELET (arrivée à 19h13) V. PORQUET G. MONTAY S. GLINEUR JC. REZIGA

Etaient excusés : C. MERCIER L. BLONDEAU A. DEVEMY L. PHILIPPE B. LE MIGNENT S. SPOTO C. GRAND

Procurations respectives à : C. COLLET B. MERESSE P. BAUDRIN C. COLLET P. BAUDRIN G. MONTAY S. GLINEUR

I. COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2021

Adopté à l'unanimité

II. BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le maire sort de la salle.

Présentation de Damien Ramez, Adjoint aux Finances

Adopté à l'unanimité

III. AFFECTATION DES RÉSULTATS

Présentation de Damien Ramez, Adjoint aux Finances

Adopté à l'unanimité

IV. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion de Monsieur le Percepteur de MARLY LEZ VALENCIENNES.

Adopté à l'unanimité

V. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Voir document en annexe.

Présentation de Damien Ramez, Adjoint aux Finances

Le maire félicite Damien Ramez, la DGS et les services financiers, ainsi que la commission Finances Travaux pour la qualité de leur travail.

VI. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2022 et d'appliquer une variation proportionnelle de coefficient : 1.

Cela équivaut à maintenir des taux communaux identiques à ceux appliqués en 2021.

	TAUX 2021	TAUX 2022	BASES	PRODUIT
Foncier Bâti	37	37	2 593 000,00	959 410,00
Foncier non Bâti	86,41	86,41	88 500,00	76 473,00
TOTAL				1 035 883,00

Adopté à l'unanimité

VII. QUESTIONS DIVERSES

Néant